Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 60 (1965)

Heft: 2-fr

Artikel: A propos de la "Nationale 5" à Neuchâtel

Autor: Bodinier, C.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos de la «Nationale 5» à Neuchâtel

Dans le numéro 1/1965 de la présente revue, M. J.-P. Vouga a publié un excellent article sur la protection des sites, dans lequel il écrivait notamment: «Les griefs les plus dangereux sont ceux qui ne font appel qu'aux sentiments, aux souvenirs. L'attendrissement est de mise sur cinq vieux arbres, sur les dernières vignes de Montreux, sur les quais de Neuchâtel, sur ce qu'on redoute de voir disparaître parce qu'on y est habitué »... Et plus loin: ... « si l'auto à l'intérieur des villes ne justifie guère les sacrifices qu'on lui fait encore, le réseau routier, lui, les justifie largement. S'il faut demain remodeler les quais de Neuchâtel comme il a fallu lui sacrifier le bois d'Ecublens, s'il doit conduire à un viaduc au-dessus de Chillon comme il a exigé une digue à Melide, il y va de notre propre avenir. »

L'auteur de ces lignes est, certes, parfaitement libre de ses opinions. Mais, même si elles lui sont personnelles, il serait regrettable que la revue « Heimatschutz » paraisse prendre ainsi parti dans la grande querelle de la traversée de Neuchâtel par la « Nationale 5 », qui est d'ailleurs loin d'être résolue, et apporter un appui à la cause de ceux qui travaillent à cette solution de facilité que serait un tracé par le bord du lac. Et qui y ont travaillé jusqu'ici (la presse l'a déjà relevé) en utilisant la méthode du fait accompli. Fort heureusement, le mouvement d'opinion suscité par ce projet – auquel certains intérêts matériels ne sont pas étrangers – lui a fait échec pour l'instant. Tout a été remis en question, et la traversée de Neuchâtel fait l'objet d'un concours d'idées.

Surtout, il me semble indispensable de souligner ici que cette grave affaire est beaucoup plus qu'une question d'« attendrissement ». D'abord, il n'y a pas besoin d'être sentimental pour s'aviser du charme des quais de Neuchâtel, qui ne fait pas seulement le bonheur des Neuchâtelois, mais qui constitue un important, un indéniable atout touristique.

Ensuite, le problème est de savoir si l'on peut accepter que la ville soit définitivement coupée de son lac, comme elle le serait par une route nationale. Certes, au cours des siècles, elle a plusieurs fois « avancé » sur le lac, comme n'ont pas manqué de le faire valoir les partisans du tracé par les rives. Mais elle n'en a jamais été coupée. Elle a failli l'être au moment de la construction des chemins de fer: à cette époque déjà, il s'en fallut de peu que la ligne et la gare ne fussent construites au bord du lac. La même énorme erreur était dans l'air, la même mentalité y présidait, la même bataille eut lieu. Une telle chose paraît aujourd'hui inconcevable. Et pourtant, il n'y a pas de différence fondamentale, quant à leurs effets, entre une voie de chemin de fer et une route à grande circulation (que devraient enjamber des passerelles).

Neuchâtel a su garder son accès direct au lac, ses «échanges» avec la vie lacustre; son port pénètre au cœur de la ville. C'est là un privilège qu'une route nationale riveraine anéantirait pour toujours. On ne recréerait pas cette «vie» en aménageant des terrains et un port au-delà de cette route. Ajoutons que celle-ci impliquerait fatalement un important échangeur de circulation (notamment pour la liaison avec les Montagnes) à l'emplacement de la baie de l'Evole. Ce serait tout simplement effroyable. Il n'y a pas de commune mesure entre une pareille transformation et la disparition de «cinq vieux arbres», ou même un viaduc au-dessus de Chillon – qui laissera le château au bord du Léman! Et l'on me permettra de penser que l'expression «remodeler les quais de Neuchâtel», par rapport aux réalités qui nous menacent, est un doux euphémisme.

C.-P. Bodinier